

## Compte-rendu du Comité de Sélection du 12 janvier 2022 Concours International arturbain.fr 2021-2022 : «La régénération urbaine des franges des villes, bourgs et villages»

Le comité de sélection, composé de :

**Jacques-Henri BORD**, Aménageur Foncier

**Estelle CCHEVALLIER**, Ingénieure des Ponts des Eaux et des Forêts - Ile-de-France Mobilités Intermodalité, Services & Nouvelles Mobilités

**Yolaine PAUFICHET**, Architecte, Conseillère et référente du groupe de travail action écologique du Conseil National de l'Ordre des Architectes

**Louis MOUTARD**, Architecte DPLG et Urbaniste

**Françoise ORIOL**, Psychologue, Conseil en RSE et Ethique des Affaires

**Pascale POIROT**, Aménageur Foncier, ancienne Présidente de l'Union National des Aménageurs (UNAM)

**Aude VASPART**, Architecte DPLG

s'est réuni le 12 janvier 2022, a examiné les 24 esquisses du Concours international arturbain.fr 2021-2022, envoyées à la date du 15 décembre 2021.

1/ Le Comité de Sélection n'a proposé aucun projet hors de concours pour non respect du règlement de 1 esquisse au vu des 14 critères discriminants (cf. page 6 du règlement disponible sur :

[https://www.arturbain.fr/arturbain/concours/2022/documents/2022\\_concours\\_theme\\_reglement.pdf](https://www.arturbain.fr/arturbain/concours/2022/documents/2022_concours_theme_reglement.pdf)

2/ Après examen des 24 esquisses, le Comité de Sélection a retenu 9 esquisses à soumettre à l'appréciation du jury Internet des 11 enseignants des équipes pluridisciplinaires ayant participé au Concours International.

Ces 11 enseignants devront envoyer leur fiche de notation impérativement **avant le 24 Janvier 2022..**

### Les 9 esquisses retenues, classées par pays sont les suivantes :

**France :** « La vallée des Halles »

**Italie/USA :**  
« Faire d'un point de passage un village »  
« River retail & recreation »  
« Social parkway : activer la vie sociale riveraine par les liens avec la nature »  
« The river my friend »

**Pologne :** « Loisirs en vert et bleu »

**Togo :**  
« Revitalisation du village de Sewatsri Kope »  
« TAMPONT : une vitrine pour l'image de Kamina »

**Tunisie :** « La fabrique de phosphate: une frange charnière entre minéral et végétal »

### 3/ Conclusions du Comité de sélection :

Le comité salue :

- L'idée du règlement imposant une présentation « avant après », simple, pratique, didactique et permettant de juger des projets sur des sites variés avec des échelles parfois très différentes,
- la prise en compte pour beaucoup de grandes échelles urbaines et des enjeux d'inclusion sociale et de mobilité afin de raccrocher les franges étudiées aux territoires qu'elle jouxtent.

Cependant, si les enjeux exigés par le règlement semblent bien compris et intégrés dans la plupart des projets, le jury regrette que des dents creuses d'un milieu urbain constitué soient assimilées à des franges dès qu'elles sont bordées par la mer, un lac ou un cours d'eau.

Roland PEYLET  
Président